

SFL – Clôture de l'offre de rachat obligataire

L'offre de rachat lancée par SFL le 2 septembre 2020 sur deux souches obligataires à maturité Novembre 2021 (Code ISIN FR0012346856) (les « **Obligations 2021** ») et Novembre 2022 (Code ISIN FR0013053030) (les « **Obligations 2022** ») et ensemble avec les Obligations 2021, les « **Obligations** ») a été clôturée le 8 septembre 2020.

Cette opération permet à SFL de racheter une partie de ces Obligations pour un montant nominal global de 160.700.000 €, dont (i) 100.300.000 € sur la souche 2021 à un prix de rachat de 101,797% du nominal des Obligations 2021 (sur la base d'un rendement de 0,00%) (249.700.000 € restant en circulation) et (ii) 60.400.000 M€ sur la souche 2022 à un prix de rachat de 104,15% du nominal des Obligations 2022 (289.600.000 € restant en circulation).

Cette opération de rachat intervient dans le cadre de la gestion active de l'endettement de SFL dans le but d'en optimiser le coût et d'améliorer son bilan

A propos de SFL

Leader sur le segment prime de l'immobilier tertiaire parisien, la Société Foncière Lyonnaise se distingue par la qualité de son patrimoine évalué à 7,2 milliards d'euros, avec des immeubles concentrés dans le Quartier Central des Affaires de Paris (#cloud.paris, Édouard VII, Washington Plaza...) et par la qualité de son portefeuille de clients, constitué de sociétés prestigieuses opérant dans le secteur du conseil, des médias, du digital, du luxe, de la finance et de l'assurance. Plus ancienne foncière française, SFL démontre année après année une constance dans l'exécution de sa stratégie, centrée sur la création d'une forte valeur d'usage pour ses utilisateurs, et in fine d'une importante valeur patrimoniale pour ses actifs.

Marché de cotation : Euronext Paris Compartiment A – Euronext Paris ISIN FR0000033409 – Bloomberg : FLY FP – Reuters : FLYP PA

Notation S&P : BBB+ stable